

Conditions de location

CLAIREFONT asbl

Nous accueillons les activités en lien avec la nature et le ressourcement.

Capacité d'accueil

Salle maison : 20 personnes au total.

Salle carrière : 50 personnes au total.

Eco-citoyenneté

Nous louons nos salles pour financer la préservation d'un lieu naturel, une ancienne carrière à Clairefontaine. Organiser des activités tout en réduisant l'impact de ces activités sur l'environnement, est un exercice d'équilibre compliqué mais indispensable pour assurer la pérennité de notre projet. Pour cette raison, nous vous demandons d'adopter les gestes éco-responsables lors de votre location. Veillez à allumer/éteindre lampes et chauffages, et à ouvrir/fermer portes et fenêtre en toute conscience. Nous vous demandons d'éviter le gaspillage énergétique.

Respect du temps de location

ATTENTION : si le locataire n'a pas quitté les lieux aux date et heure convenus, toute heure entamée est due.

Calculez un délai assez large pour votre activité dans son intégralité : installation du matériel, accueil des gens, l'activité en soi, temps de partage + rangement.

Toute location se termine au plus tard à 22h.

Présence d'animaux

Pas d'animaux dans les bâtiments.

Parking

Pas de mégots de cigarettes ou de déchets sur l'ensemble du domaine.

Ne pas rester garé sur le parking en laissant tourner le moteur ou en propageant du son puissant en décibels. Respectez les habitants

du lieu et de la forêt. Tout bruit après 22h est strictement interdit.

Garez-vous intelligemment et laissez libre la sortie privée (côté droit de la maison) du bâtiment nr 34. Laissez libre aussi la voie d'accès au domaine. Si nécessaire, l'habitant/concierge peut interrompre l'activité en cours pour demander de bouger le véhicule qui bloque sa sortie.

Dégâts matériels

Si des dégâts matériels, quels qu'ils soient, sont causés durant votre temps de location, merci de le mentionner à un membre de Clairefont (habitants maisons nr 34 ou nr 36) avant de quitter le lieu. Si c'est possible, nous vous proposerons de réparer le dégât. Sinon, nous ferons réparer à vos frais. Des éraflures aux murs ou des traces indélébiles sur le parquet, par exemple, constituent aussi des dégâts.

Prévention incendie

Prudence extrême : l'utilisation d'encens et de bougies se fait uniquement dans un contenant sûr, prévu à cet effet. Nous nous réservons le droit de suspendre votre activité en cas de non-respect de cette consigne.

Notre jardin est magnifique

En cas de location de notre jardin (ancienne carrière), merci d'agir dans le respect de la nature. Des sanitaires sont accessibles. Des poubelles sont mises à votre disposition (pas de déchet sauvage, triez au maximum).

Les engins motorisés n'entrent et ne se garent pas dans la carrière, sauf brièvement s'il faut charger ou décharger des matériaux.

Paieement

Merci de régler la somme due sur le compte de *Clairefont asbl* endéans les 5 jours qui suivent la réception de votre facture. Communiquez-nous à temps vos coordonnées de facturation.

Pour une location d'une journée (8h) ou plus, veuillez verser un acompte de 50% de la somme totale de location sur le compte de Clairefont asbl (avec mention « acompte » + « intitulé de l'activité »). Ce n'est qu'après constat du versement de l'acompte que votre créneau sur le calendrier sera définitivement bloqué.

Versez votre acompte rapidement et prévenez-nous par courriel.

Annulation

Une annulation se fait au moins 5 jours à l'avance (sauf si maladie soudaine ou accident).

En cas d'annulation de location d'une journée (8 h) ou plus, l'acompte est non-remboursable, sauf si s'il s'agit d'un cas de force majeure.

Remise des clés

En général, notre concierge est là pour vous accueillir. S'il le considère nécessaire, il peut demander à faire ensemble un état des lieux d'entrée et un état des lieux de sortie.

En cas d'absence du concierge, vous trouverez la porte d'entrée ouverte. Après votre activité,

éteignez tout et quittez le bâtiment en fermant la porte derrière vous.

Responsabilité Clairefont

Clairefont décline toute responsabilité en cas d'accident au cours de votre activité et ne peut être tenu responsable des vols et dégradations sur les biens du preneur.

Clairefont ne pourra pas non plus être tenu responsable des dommages causés aux véhicules ou matériel situés sur le parking ou ailleurs sur le domaine.

Nos coordonnées

Mail : asbl.clairefont@gmail.com

Adresse : 34, Rue du Cloître – 6700 Clairefontaine (ARLON)

Tél : + 32 (0)63/ 23 20 85 Catherine Lagae – Présidente

Tél : + 32 (0)63/ 23 92 66 Alexander Kimpe – Réservation salles/accueil groupes

Site web : clairefont.be

Coordonnées bancaires de Clairefont asbl

N° de compte : BE 64 0689 0867 9152

Code BIC : GKCCBEBB